

## Conseil municipal du 25 Mai 2020

L'an deux mille vingt, le 25 Mai à 19h, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni exceptionnellement à huit clos, dans la salle polyvalente en raison des conditions sanitaires du moment, imposées par les décisions gouvernementales. Ce 1<sup>er</sup> conseil est destiné prioritairement à l'élection du maire et des adjoints.

Présents : Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr FLOUS , Mme GUERRI, Mme MARTY, Mr MATILLA, Mr NAUCHE, Mr NAVARRE, Mme NOGUES, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr SABOULARD, Mr TEILLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Mme VIZCAY est nommée secrétaire de séance.

### Ordre du jour

- 1/ Election du Maire
- 2 / Création de postes d'adjoints
- 3/ Election des adjoints
- 4/ Vote de l'indemnité des élus
- 5/ Election des délégués
- 6/ Questions diverses

### **1/ Election du Maire**

Mme MARTY, doyenne déclare la séance ouverte et procède à l'appel des conseillers.

Mme CORTINAS seule candidate au poste de maire il est procédé au vote, à bulletin secret.

Mme CORTINAS Lucienne est élue maire de la commune, à l'unanimité.

### **2 / Création de postes d'adjoints**

Le conseil municipal détermine la création de 4 postes d'adjoints sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Décision prise à l'unanimité

### **3 / Election des adjoints**

Mme CORTINAS propose 4 adjoints. Le conseil accepte à l'unanimité. Mme le Maire précise les missions de chaque adjoint.

1<sup>er</sup> adjoint : Mme le Maire propose Mr Teillol Christian au poste de 1<sup>er</sup> adjoint. Aucun autre conseiller ne fait acte de candidature. Election à l'unanimité de Mr TEILLOL au poste de 1<sup>er</sup> adjoint.

2<sup>ième</sup> adjoint : Mme le Maire propose Mme RAMOS Jacqueline au poste de 2<sup>ième</sup> adjoint. Aucun autre conseiller ne fait acte de candidature. Election à l'unanimité de Mme RAMOS au poste de 2<sup>ième</sup> adjoint.

3<sup>ième</sup> adjoint : Mme le Maire propose Mr NAUCHE Michel au poste de 3<sup>ième</sup> adjoint. Aucun autre conseiller ne fait acte de candidature. Election de Mr NAUCHE au poste de 3<sup>ième</sup> adjoint.

4<sup>ième</sup> adjoint : Mme le Maire propose Mr PARMEGIANI Pierre au poste de 4<sup>ième</sup> adjoint. Aucun autre conseiller ne fait acte de candidature. Election de Mr PARMEGIANI au poste de 4<sup>ième</sup> adjoint.

Mme le Maire fait lecture de la charte de l'élu local à l'ensemble des conseillers.

#### **4 / Vote de l'indemnité des élus**

Vu l'article L.2123.20.1 prévoyant les indemnités de fonction des élus, le conseil municipal décide que les indemnités seront calculées à partir de l'indice brut terminal de rémunération dans la fonction publique. Le Maire ( 40,3 % ) , les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ième</sup> adjoint ( 13,15%), le 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> adjoint ( 7,25%).

Le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ième</sup> adjoint n'ont pas le même indice que le 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> adjoint en raison des responsabilités qui leur incombent.

Mme MARTY : 2 % indemnité perçue pour ses attributions particulières comme sa présence aux visites de sécurité prévues lors des visites de locaux commerciaux, la vente des tickets de cantine, les envois de courrier...

Ces indemnités sont votées à l'unanimité.

#### **5/ Election des délégués**

**SEBCS ( Syndicat des Eaux )** : *Lucienne CORTINAS, Christian TEILLOL, Jérémie MATILLA, Jean-Claude NAVARRE*

**SIVOM** : *Lucienne CORTINAS, Christian TEILLOL, Jean-Claude NAVARRE, Alain FLOUS* Les représentants communautaires : *Michel NAUCHE, Pierre PARMEGIANI*

**SMEA : ( Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement )** : *Lucienne CORTINAS, Christian TEILLOL, Michel NAUCHE*

**SICASMIR** : *Laetitia GUERRI, Sylvie NOGUES, Anne-Marie VENEL, Lucienne CORTINAS*

**Conseillers communautaires** : *Lucienne CORTINAS, Jacqueline RAMOS*

**SDEHG ( Syndicat d'Electricité )** : *Jérémie MATILLA, Christian TEILLOL*

Tous les conseillers municipaux recevront l'ordre du jour ainsi que le compte-rendu de chaque conseil communautaire.

#### **6 / Questions diverses**

. Quelques dates (rendez-vous)

- 4 Juin : Lucienne CORTINAS et Christian TEILLOL reçoivent les présidents d'associations.
- 10 Juin : Commission des travaux
- 11 Juin : Commission Communication
- 16 Juin : Conseil municipal

. Christian TEILLOL présente l'application « Panneau Pocket » qui permettrait d'alerter, prévenir, informer les Landorthis de tout évènement important sur la commune. Coût de cette application ( 180 euros par an) mais gratuite pour les Landorthis .

. Opportunité d'acheter une cuve pour 300 euros à Mr BIZE Robert. Décision prise à l'unanimité

. Mme le Maire demande si le conseil est d'accord pour poursuivre le projet de maisons seniors qui n'avait pu aboutir au précédent mandat. Réponse positive à l'unanimité

. Une distribution de 2 masques achetés par la commune par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, est prévue par les conseillers dans chaque quartier dans les derniers jours de Mai.

. Mme RAMOS a déjà réuni la commission des finances. Elle communiquera un petit document explicatif pour mieux comprendre le budget.

. Cabine à livres : Le projet est toujours en cours de réalisation

. Maxence ne sera plus là en septembre. Le poste de cuisinier à la cantine est donc vacant. Un appel à candidature va être lancé ainsi que pour un poste d'agent d'entretien.

. Mme le Maire évoque la possibilité de mettre à l'ordre du jour une rubrique « question au débat ». Les conseillers auraient ainsi la possibilité de réfléchir à la question jusqu'au prochain conseil municipal ce qui aura pour effet de ne pas prendre des décisions dans la précipitation.

.Travaux : Un problème d'évacuation des eaux, par fortes pluies a été constaté au carrefour (route des Landes / La Bachade). L'intervention du SIVOM est prévue pour constater les faits et étudier la marche à suivre pour régler ce problème. Intervention du SIVOM également sur la route de La Chapelle pour toujours des problèmes d'évacuation des eaux. Des travaux d'aménagement seront réalisés.

La séance est levée à 20h30 .